

Réunion commission technique cycloport
du 16 octobre 2020
Au siège de l'Ufolep à Olivet

Etaient présents :

Membres : Gilles BRINON -Gérard DEZECOT -- Didier PERRUCHE - Sandrine TOURETTE -
Thierry TOURETTE - Laëtitia TURPIN
Comité Directeur : Catherine GARNIER

Excusés :

Membres : Grégory MARION - Patrice POLETTE

Cyclocross :

Règlement sur les montés :

Le changement de catégorie s'effectue grâce aux systèmes de points suivants :

| Il y a de 10 partants et plus | |
|--|--------|
| Places | Points |
| 1 ^e | 10 |
| 2 ^e | 7 |
| 3 ^e | 6 |
| 4 ^e | 4 |
| 5 ^e | 3 |
| La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cyclocross | |

| Il y a 9, 8, 7 ou 6 partants | |
|---|--------|
| Places | Points |
| 1 ^e | 5 |
| Sa place est indiquée sur la carte cyclocross | |
| 2 ^e | 0 |
| 3 ^e | 0 |
| 4 ^e | 0 |
| 5 ^e | 0 |
| Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclocross | |

| Il y a 5 partants et moins | |
|---|--------|
| Places | Points |
| 1 ^e | 3 |
| Sa place est indiquée sur la carte cyclocross | |
| 2 ^e | 0 |
| 3 ^e | 0 |
| 4 ^e | 0 |
| 5 ^e | 0 |
| Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclocross | |

Tout cyclocross man adulte totalisant 20 points ou ayant 2 victoires sera systématiquement surclassé dans la catégorie supérieure

Tout compétiteur terminant devant le premier de la catégorie supérieure, se verra remonté immédiatement dans celle-ci.

Ce règlement est identique au national, seulement le nombre points pour accéder à la catégorie supérieure sera de 20 au lieu de 30.

Les places pourront être enregistrées sur Gest Cartes ce qui permettra de gérer les montés plus facilement.

Une 4^{ème} catégorie va être créée mais pour la saison 2020/2021 il n'y aura pas de classement spécifique pour celle-ci.

Calendrier :

Voici le calendrier du Loiret et du Cher il n'y a aucune date commune cette année entre les deux départements.

Les amateurs de cyclocross ont donc un calendrier bien fourni grâce à cette bonne entente entre les deux départements.

25 Octobre : Brinon sur Sauldre

1^{er} Novembre : Morthomiers

8 Novembre : Levet

11 Novembre : Nevoy

22 Novembre : Châteauneuf / Loire

28 Novembre : Dry

29 Novembre : Aubigny / Nere

6 Décembre : Henrichemont

12 Décembre : Ouzouer /Trézé, **Championnat Départemental du Loiret**

13 Décembre : Morthomiers, Championnat Départemental du Cher

19 Décembre : La Chapelle S^t Ursin, Semi-nocturne

27 Décembre : Dampierre

3 Janvier : Vignoux sous les Aix
10 Janvier : Baugy, **Championnat Régional**
17 Janvier : Chevilly
23 Janvier : Cerdon du Loiret
30 Janvier : Baugy
6 et 7 Janvier : Nonempteuil (02) **Championnat National**

Point route 2020 :

En raison des restrictions sanitaires qui ont été mise en place cette année, seules 8 épreuves ont pu être maintenues sur les 24 prévues en début de saison. Au total ces épreuves ont réuni plus de 750 à 800 participants avec une moyenne de 100 participants par organisation.

Nous signalerons le record de participant pour la course de Loury qui totalise 174 partants.

La commission a étudié les engagements faits sur le site de la commission nationale. 478 ont été fait sur celui-ci et seulement 386 coureurs ont participé à l'épreuve où ils étaient engagés. Il y a donc 19 % des engagés qui ne sont pas venus courir.

Autre problème rencontré concernant les engagements sur le site des coureurs FFC. Dans la région Centre Val de Loire les équivalences entre les catégories sont plus strictes que le règlement national. Ce qui pose un problème lorsqu'un licencié FFC s'engage il n'est pas obligatoirement classé dans la bonne catégorie. Exemple un D3 se retrouve en 3 au lieu d'être en 2 UFOLEP.

La catégorie des 15/16 ans a réuni en moyenne 5 jeunes par compétition, merci aux organisateurs qui font l'effort de leurs ouvrir ces dernières, en espérant que davantage d'épreuves leurs seront proposées l'année prochaine.

Le challenge route est maintenu afin de récompenser nos meilleurs coureurs, qui ont fait l'effort de se déplacer. Ces récompenses seront remises aux premiers de chaque catégorie, par l'intermédiaire des responsables de club qui se chargeront de les transmettre aux coureurs concernés.

Cotisation 2020/2021 :

Afin de soutenir un maximum les clubs organisateurs dans cette saison ~~saison~~ difficile, la commission technique cyclospor du Loiret ne demandera pas la réversion des 1 €^{par} participants et se chargera de reverser à ses frais la part imputée à la région.

De plus la cotisation de 150€ et les 30€ pour les cartons, versée pour 2019/2020 par les clubs couvrira également la saison 2020/2021. A la fin de la prochaine saison la réversion sera faite aux clubs qui auront organisé et auront été présents à la réunion annuelle.

Réunion annuelle :

En raison des contraintes sanitaires la réunion annuelle est suspendue. Les dirigeants de club recevront donc le bilan de l'année par mail. Si début 2021 la crise sanitaire le permet une réunion sera organisée.

Un appel à candidature sera fait pour trouver des volontaires pour venir renforcer la commission technique.